

Paris, le 11 septembre 2019

Les médecins spécialistes libéraux seront-ils les grands oubliés du Plan Urgences ?

Les SPÉ-CSMF constatent que le gouvernement souhaite trouver des solutions concrètes à la crise des urgences. Les réponses semblent être, pour une grande partie, structurées sur des organisations très hypothétiques, virtuelles et incertaines (CPTS, Assistants médicaux, Infirmières de pratique avancée...). En effet, l'appropriation de ces solutions, considérées par certains comme innovantes mais très technocratiques, ne va pas de soi chez les médecins libéraux. Il paraît donc important de proposer des solutions concrètes et immédiatement applicables sur le terrain car la situation vécue par tous les soignants est très difficilement acceptable au quotidien. Les équipes de soins spécialisés peuvent en être un exemple car la mise en place dans toutes les spécialités peut être rapide.

De bonnes idées ont été mises en avant pour construire le moyen et le long terme de la prise en charge de nos concitoyens. Dans le cadre du soin dit « non programmé » et de l'urgence, la centralisation des demandes dans le cadre d'un service d'accès aux soins (SAS) est une bonne idée, mais faut-il encore construire une organisation dans le respect et l'indépendance de tous les professionnels avec comme objectif le « **travail ensemble** ». Et ce sera à la profession d'en assurer la gestion et la gouvernance.

Au regard des mesures proposées, la réponse à la crise est aujourd'hui très centrée sur l'hôpital public et les GHT. Pourtant, dans la pratique, le sujet est l'affaire de tous et déjà les établissements de soins privés ont répondu présents. Il faut souligner que leur fonctionnement dépend des médecins spécialistes dont les astreintes ont été supprimées dans la plus grande majorité des cas. N'oublions pas que les usagers souhaitent obtenir un diagnostic et un traitement rapides, que leur prise en charge est assurée dans 80% des cas par des médecins spécialistes. Il serait judicieux de les impliquer pour rechercher une solution à cette crise, déjà les cardiologues ont proposé d'ouvrir des plages réservées aux soins non programmés et aux urgences.

Il est impératif d'agir immédiatement en investissant financièrement dans l'humain (rattrapage) au travers des rémunérations et salaires. Rappelons, hélas, que les soignants de notre pays sont les soignants les plus mal rémunérés en Europe.

Les SPÉ-CSMF répondent présents pour accompagner la construction de ce pacte de « refondation des urgences » et ainsi accompagner la modernisation de notre système de soins en mettant à profit toutes les nouvelles technologies qui permettent d'améliorer pour les patients et leurs médecins traitants l'accès à l'expertise spécialisée indispensable à une prise en charge pertinente et rapide.

Les SPÉ-CSMF veulent aussi une reconnaissance de ces missions de service public. Les SPÉ-CSMF disent stop aux plans d'économie ayant touché nos collègues radiologues, biologistes, ophtalmologues et bien d'autres. Et le « toilettage », prévu de la CCAM, ne doit pas être le prétexte, encore une fois, à de nouvelles économies.

Si ces conditions ne sont pas réunies, nous pouvons prédire l'échec de cette plateforme.

Enfin, n'oublions pas de responsabiliser nos concitoyens au bon usage de l'urgence et du soin.

Union nationale
des MÉdecins SPÉcialistes
confédérés

79, rue de Tocqueville
75017 PARIS

Tél. 01 44 29 01 30
Fax : 01 40 54 00 66

umespe@club-internet.fr
contact@umespe.com
www.umespe.com

Contact presse :
Dr. Patrick GASSER
Président